

ACCUEIL DE LOISIRS à la journée

Inscriptions du 23-01-23 au 29-01-23

(en fonction des places disponibles)

Les champs du formulaire sont A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

sauf celui concernant le régime alimentaire qui est facultatif.

Enfant

Nom : _____ Prénom : _____ Année de Naissance : _____

☎ Parent 1 : _____ ☎ Parent 2 : _____ ☎ Autre : _____

Merci de cocher le ou les jours souhaité(s)

| Semaine 1 du 13-02 au 17-02 | | Semaine 2 du 20-02 au 24-02 | |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------------|--------------------------|
| Lundi 13 | <input type="checkbox"/> | Lundi 20 | <input type="checkbox"/> |
| Mardi 14 | <input type="checkbox"/> | Mardi 21 | <input type="checkbox"/> |
| Mercredi 15 | <input type="checkbox"/> | Mercredi 22 | <input type="checkbox"/> |
| Jeudi 16 | <input type="checkbox"/> | Jeudi 23 | <input type="checkbox"/> |
| Vendredi 17 | <input type="checkbox"/> | Vendredi 24 | <input type="checkbox"/> |

Observations particulières

Mon enfant fréquente une école publique de la commune OUI NON

En cas d'accident, j'autorise les responsables du centre de loisirs à prendre les dispositions nécessaires (pompiers, médecin) afin de prodiguer les premiers soins. OUI NON

J'autorise les services municipaux à transporter mon enfant dans les véhicules municipaux (sous réserve du protocole sanitaire) OUI NON

Le Régime Alimentaire de mon enfant standard sans viande sans porc

Mon enfant a une allergie alimentaire et bénéficie donc d'un PAI, je dois fournir son panier repas dans le respect du protocole sanitaire.

Autorisations à la publication ou à la diffusion :

1- De photographies sur lesquelles est susceptible de figurer mon enfant sur :

Lou Vivournet, le magazine d'informations de la ville de Gignac-la-Nerthe OUI **NON**

Le P'tit Vivournet, le magazine des enfants de la commune OUI **NON**

2- De photographies ou d'images vidéo sur lesquelles est susceptible de figurer mon enfant :

Le site internet OUI **NON**

Page Facebook de la ville OUI **NON**

Instagram de la ville OUI **NON**

En raison de trop d'abus une seule modification pourra être prise en compte.

Paiement possible par chèque, Chèques Vacances, CESU, espèce ou CB directement sur le portail citoyen.

Fait à Gignac-la-Nerthe, le _____ 2023

Signature du demandeur ou du tuteur légal

NOM ET PRÉNOM